



Crise des métiers sociaux : « Les associations de solidarité lancent un cri d'alarme »

Tribune

Collectif

Les dirigeants d'une trentaine d'associations de solidarité, parmi lesquels Daniel Naud, président de l'Armée du salut, Marie-Hélène Franjou, présidente de l'Amicale du nid et Bernard Devert, président d'Habitat et humanisme, alertent dans une tribune au « Monde » sur le manque d'attractivité des métiers du social et du médico-social. Il est urgent d'augmenter les salaires.

Tribune. La situation des établissements, des services, des accueils, des soins, aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, en situation de précarité ou sans abri, en difficulté avec des addictions, de protection des enfants, est en danger imminent ! Avec un risque quant à la qualité d'accompagnement des personnes confiées ou suivies.

En cause ? La perte d'attractivité des métiers du social et du médico-social. Les remontées des associations démontrent un manque de 10 % à 15 % de salariés (30 % à 40 % dans certaines structures, hors solutions d'urgence palliatives), d'après les données compilées par les associations adhérentes de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux. Près de 64 000 postes sont aujourd'hui vacants, selon la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal).

Lire aussi Article réservé à nos abonnés [Les salariés du médico-social dénoncent une nouvelle fois leurs conditions de travail](#)

Qui peut accepter que ses enfants, ses parents, ses aînés, ses amis soient ainsi traités ? Qui n'a pas mesuré l'importance et la valeur de ce travail en s'étant occupé lui-même d'un enfant vulnérable, d'une personne en perte d'autonomie, en situation de handicap, d'exclusion ou souffrant de maladie ? Les pouvoirs publics soulignent parfois l'importance de ces travailleurs sociaux, mais sans jamais la lier à une [valorisation salariale](#).

Conserver le personnel en fonction

Comment attirer des jeunes vers ces professions dont le caractère social et solidaire les intéresse mais qui renoncent, au vu des salaires proposés, des contraintes en termes de rythme de travail ou de l'impossibilité de se loger ? Travailleurs sociaux, éducateurs, assistants sociaux, infirmiers, aides à domicile, animateurs socio-éducatifs, puériculteurs, aides médico-pédagogiques, conseillers en éducation sociale et familiale, éducateurs de jeunes enfants, travailleurs pairs... autant de nobles métiers au service des autres, en particulier des plus vulnérables.

Aujourd'hui, la première urgence est de conserver le personnel en fonction. La crise sanitaire a représenté un accélérateur de départs, amplifié par le manque de reconnaissance, malgré l'engagement remarquable de toutes ces personnes durant la pandémie, sans protection, sans soutien, et privilégiant le maintien du lien social aux risques sanitaires encourus.

Pas de valorisation salariale, pour certains, même pas de prime Covid... Les aspects salariaux ont toujours été soit occultés, soit différés ou réservés aux soignants, pour qui c'était évidemment incontestable et indispensable. Il est inconcevable de ne pas élargir ces revalorisations aux professions sociales, primordiales pour le respect et la dignité dus à tous les êtres humains.

Injustice et inégalité

Toutes les grandes associations, fondations, fédérations, unions veulent de façon unanime lancer ce cri d'alarme, afin de protéger, promouvoir, préserver et développer les capacités des personnes et leur accès aux droits fondamentaux. Il est intolérable de les renvoyer chez elles (quand cela est possible), de ne pas pouvoir les accueillir ou les soigner, faute de personnel qualifié...

Lire aussi Article réservé à nos abonnés [« La crise sanitaire et le confinement ont permis de se rendre compte que la France a continué de tourner grâce à ses services publics »](#)

Des réponses doivent être apportées sur l'attractivité de ces métiers sociaux et le premier geste, avant une concertation annoncée pour février, c'est la revalorisation immédiate au niveau des 183 euros [attribués aux soignants](#) et dont la non-extension représente une injustice et une inégalité inacceptables.

Cette situation ne peut attendre des propositions hypothétiques sur ces questions qui ne relèvent pas d'un quelconque assistanat mais bel et bien de l'assistance que l'on doit collectivement aux plus fragiles. Il y va de l'avenir du modèle de notre société, du respect de nos valeurs républicaines, auxquelles nous sommes tous tant attachés.

Les signataires de cette tribune sont : Patrick Doutreligne, président de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux ; **Bernard Basset**, président d'Association Addictions France ; **Claudette Brialix**, présidente de la Fédération nationale des associations et amis de personnes âgées et de leurs familles ; **Pascal Brice**, président de la Fédération des acteurs de la solidarité ; **Michel Cadot**, président de la

Fondation COS Alexandre-Glasberg ; **Jean-Michel Delile**, président de la Fédération Addiction ; **Jean-François Desclaux**, président de Cités Caritas ; **Bernard Devert**, président d'Habitat et humanisme ; **Roland Dysli**, président de l'Association des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP) et de leurs réseaux ; **Gaël Escaffre**, directeur général de l'Essor ; **Marie-Hélène Franjou**, présidente de l'Amicale du nid ; **Jean Fontanieu**, secrétaire général de la Fédération de l'entraide protestante ; **Claude Garcera**, président de l'Union nationale pour l'habitat des jeunes ; **Luc Gateau**, président de l'Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis ; **Philippe Guérard**, président d'Advocacy France ; **Nicolas Guillon**, président de la Fédération nationale des associations de l'aide familiale populaire/Confédération syndicale des familles ; **Geneviève Laurent**, présidente de l'Association nationale des équipes contribuant à l'action médico-sociale précoce ; **Thierry Le Roy**, président de France terre d'asile ; **Jean-Louis Loirat**, président de l'association Oppelia ; **Patrick Malphettes**, président de La Fédération du domicile Adédom ; **Christine Meignien**, présidente de la Fédération française sésame autisme ; **Aude Messéan**, président de Cohabilis ; **Daniel Naud**, président de la Fondation Armée du salut ; **Léonard Nzitunga**, président de la Fédération santé habitat ; **Michel Pelenc**, directeur général de Solidaires pour l'habitat ; **Pascale Ribes**, présidente d'APF France handicap ; **Christophe Robert**, délégué général de la Fondation Abbé Pierre ; **Camille Spire**, présidente d'Aides ; **Marielle Thuau**, présidente de Citoyens & Justice ; **Tarik Touahria**, président de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France ; **Nicolas Truelle**, directeur général d'Apprentis d'Auteuil ; **François Vacherat**, directeur général de la fondation Action enfance ; **Alain Villez**, président des Petits Frères des pauvres ; **Didier Wallace**, directeur général de la Fondation La Vie au grand air ; **Eric Yapoudjian**, directeur général de la Fondation de l'Armée du salut, vice-président de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux.